

**APEI**  
**LA MAISON DU PHARE**

*Association Régie par la loi du 1er juillet 1901*

*13, rue des Poissonniers*  
*92200 NEULLY-SUR-SEINE*

--oOo--

**EXERCICE 2013**

--

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

--oOo--

**APEI**  
**LA MAISON DU PHARE**

*Association Régie par la loi du 1er juillet 1901*

*13, rue des Poissonniers  
92200 NEULLY-SUR-SEINE*

--oOo--

**EXERCICE 2013**

--

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

--oOo--

*Mesdames,  
Messieurs,*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :*

- le contrôle des comptes annuels de l'association APEI La Maison du Phare, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- la justification de nos appréciations,*
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

*En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.*

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

*Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.*

Fait à Paris, le 19 Juin 2014

Le Commissaire aux Comptes  
J P A



Pascal ROBERT

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	80 884	78 294	2 590	13 050
Concessions, brevets et droits assimilés	48 472	46 597	1 875	
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	6 161	3 755	2 406	3 022
Immobilisations corporelles				
Terrains	225 872		225 872	225 872
Constructions	6 924 851	2 772 549	4 152 302	4 347 883
Installations techniques, matériel et outillage	1 060 391	841 057	219 334	224 736
Autres immobilisations corporelles	1 441 996	1 090 232	351 765	380 847
Immob. en cours / Avances et acomptes	3 961		3 961	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	420 000		420 000	
Autres immobilisations financières	15 675		15 675	15 651
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 228 263</b>	<b>4 832 483</b>	<b>5 395 780</b>	<b>5 211 062</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
Stocks				
Marchandises	8 787		8 787	12 191
Avances et acomptes versés sur commandes	2 448		2 448	19 006
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	1 064 296	7 660	1 056 636	1 301 708
Autres créances	184 286		184 286	185 767
Valeurs mobilières de placement	3 123 273		3 123 273	3 154 928
Disponibilités	2 621 109		2 621 109	4 097 564
Charges constatées d'avance	38 146		38 146	33 888
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 042 345</b>	<b>7 660</b>	<b>7 034 685</b>	<b>8 805 052</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>17 270 608</b>	<b>4 840 143</b>	<b>12 430 464</b>	<b>14 016 114</b>

## Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 188 550	3 221 898
Subventions affectées	1 314 485	1 314 485
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>1 314 485</b>	<b>1 314 485</b>
Excédents affectés à l'investissement	443 450	488 450
Réserves de compensation	262 631	188 120
Réserves de trésorerie	226 990	226 990
Autres réserves	461 348	461 348
Report à nouveau	-176 361	-194 383
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	670 851	694 283
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>157 189</b>	<b>-64 019</b>
Subventions d'investissement	28 862	34 846
Provisions réglementées	1 199 211	1 150 994
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>7 777 205</b>	<b>7 523 013</b>
<b>COMPTES DE LIAISON</b>		
Provisions pour risques et charges	285 329	315 403
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>285 329</b>	<b>315 403</b>
Fonds dédiés sur subventions	17 329	10 345
Fonds dédiés sur autres ressources	68 555	69 217
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>85 884</b>	<b>79 562</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 067 313	4 280 153
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 701	1 803
Redevables créditeurs	403 051	155 390
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 790	372 700
Dettes fiscales et sociales	1 250 171	1 121 110
Autres dettes	182 713	159 810
Produits constatés d'avance	3 308	7 170
<b>DETTES</b>	<b>4 282 046</b>	<b>6 098 136</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>12 430 464</b>	<b>14 016 114</b>

## Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises	5 273	5 450
Production vendue		
Prestations de services	1 147 179	988 393
Divers	266 861	242 252
Dotations et produits de tarification	7 086 865	6 684 442
Subventions d'exploitation	51 025	90 784
Reprise sur amortissements et provisions	33 134	17 436
Transfert de charges	16 141	88 587
Autres produits	2 092 990	2 068 375
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>10 699 469</b>	<b>10 185 718</b>
Achats de marchandises	87 936	81 466
Variation de stock de marchandises	3 404	-5 097
Achats d'autres approvisionnements	66 808	69 072
Achats non stockés de matières et fournitures	402 724	400 272
Services extérieurs et autres	1 989 365	1 941 951
Impôts, taxes et versements assimilés		
sur rémunérations	371 492	368 536
autres	21 449	19 800
Charges de personnel		
Salaires et Traitements	4 785 620	4 714 057
Charges sociales	2 157 345	2 040 818
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements :		
des immobilisations	391 416	398 506
Dotations aux provisions :		
sur actif circulant	7 660	
pour risques et charges d'exploitation	72 601	125 415
Autres charges	17 290	24 265
Charges d'exploitation	10 375 112	10 179 061
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>324 356</b>	<b>6 657</b>
Produits financiers	76 163	48 401
Charges financières	123 510	112 504
Résultat financier	-47 347	-64 103
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>277 010</b>	<b>-57 445</b>
Produits exceptionnels	93 899	144 963
Charges exceptionnelles	204 674	151 537
Résultat exceptionnel	-110 775	-6 574
Impôts sur les bénéfices	9 046	
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>157 189</b>	<b>-64 019</b>

## Annexe

## ANNEXE

ASSOCIATION La Maison Du Phare  
11-15, rue des Poissonniers  
92200 Neuilly sur Seine

Exercice clos le 31/12/2013  
Durée : 12 mois

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 29 avril 2014 par le Conseil d'Administration de l'Association.

I – FAITS CARACTERISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Faits caractéristiques :

L'année 2013 a été marquée par l'organisation des 50 ans de l'APEI La Maison du Phare.

Par ailleurs, l'APEI a apporté au fonds de dotation la Maison du Phare, créé en 2013, 420 000€.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ces comptes annuels sont établis selon les dispositions prévues par le plan comptable associatif mise en place par l'arrêté du 8 avril 1999.

L'association applique également les réglementations comptables suivantes :

- Le règlement 2004-06 du CRC, relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs corporels et incorporels
- Le règlement 2000-06 du CRC, relatif aux passifs
- L'avis du CNC (2007-05) du 4 mai 2007

Il a été fait application des dispositions particulières résultant de l'instruction M22 bis, applicable aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par les organismes privés à but non lucratif.

## Annexe

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels regroupent les comptes des établissements suivants :

- Le Siège Social
- L'Esat Les Ateliers du Phare Social
- L'Esat Les Ateliers du Phare Production
- L'Esat Les Ateliers Cités Jardins Social
- L'Esat Les Ateliers Cités Jardins Production
- L'IME Le Phare
- Le Foyer Intégré Les Graviers
- Le Foyer d'Hébergement Les Graviers
- Le Foyer d'Hébergement La Résidence du Phare + CITL
- Le Service d'Accompagnement
- Le Foyer intégré Les Appartements pour Vivre Ensemble

### Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### \* Amortissements :

Par dérogation aux nouvelles méthodes d'évaluation d'amortissement et de dépréciation des actifs introduites par le règlement CRC n° 2002-10 dont la première application était prévue pour l'exercice ouvert au 1er Janvier 2005, l'Association n'a pas fait application de la méthode des amortissements dite « par composants » pour ces nouveaux investissements.

Cependant, les travaux concernant l'IME ainsi que les locaux du siège social ont bien été traités par composants.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue :

■ Frais d'établissement	5 ans
■ Constructions	5 à 50 ans
■ Construction rue des Poissonniers	50 ans sur IME et APEI
■ Construction rue des Poissonniers	20 ans sur Foyer le Phare
■ Matériel et outillage	5 à 15 ans
■ Matériel roulant	5 ans
■ Agencements et aménagements	5 à 20 ans



## Annexe

\* Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

\* Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements recevant une affectation particulière sont portées dans les fonds associatifs.

\* Valeurs mobilières de placement :

Les titres de placement sont évalués à leur coût d'achat, net de frais, diminué éventuellement d'une provision pour dépréciation tenant compte des moins-values latentes.

	Quantité	Valeur unitaire	Valeur Globale	Valorisation 31/12/2013	PV latente	Provision
Sicav SGAM	1 356,581	2 179,95	2 957 275,77	2 957 645,03	369,26	
MAM Obligation éthique	340,091	38,81	13 198,93			
	498,877	40,09	19 999,98			
Horizon placement 2013	16,624	3 175,97	52 797,33			
	14,904	3 354,80	49 999,94			
Horizon placement CT	54,768	547,76	30 000,79			
Total Portefeuille Meeschaert			165 996,96	180 034,89	14 037,93	
Total			3 123 272,74	3 137 679,92	14 407,18	0,00

Les plus ou moins values de cession sont constatées en produits ou charges financières ; les produits financiers générés par des titres de placements à taux fixe sont comptabilisés au prorata du temps écoulé depuis la souscription.

Le décret 2003 – 1010 du 12 octobre, régissant les nouvelles règles de tarification de fond et de forme des Associations de la loi 1901 du secteur sanitaire et social, en son article 96, préconise lorsque les produits sont réalisés dans le cadre d'une gestion centralisée de la trésorerie, que la quote-part issue de la trésorerie d'un établissement ou d'un service lui soit restituée, et inscrite en ressource de sa section d'investissement au travers de la dotation à un compte de provisions réglementées.

## Annexe

\* Résultats des Etablissements sous convention :

Les résultats de ces Etablissements font l'objet de vérifications par les autorités de Tarifications et peuvent éventuellement être rectifiés.

Il n'en est pas de même pour les comptes des ESAT Production, ni pour les comptes de la vie associative de l'APEI, qui ne sont pas soumis au contrôle des Organismes Financeurs.

Les comptes de l'exercice 2013 font apparaître les résultats suivants :

	Résultat comptable	Reprise résultat antérieur	Refus Provision CP	Financement des mesures d'exploitation	Compens. des charges d'amort.	Résultat administratif
APEI La maison du Phare	-29 711,82					-29 711,82
Esat Prod.Nanterre	11 844,10					11 844,10
ESAT Prod.Suresnes	45 851,09					45 851,09
<b>Résultats propres</b>	<b>27 983,37</b>					<b>27 983,37</b>
ESAT Social Nanterre	20 012,75	-2 408,00	4 724,40		17 230,79	39 559,94
ESAT Social Suresnes	-22 561,93	-37 744,00	-6 114,49			-66 420,42
IME Le Phare	79 746,16	-40 052,00	-8 521,28			31 172,88
Foyer le Phare - CITL	-44 473,64	32 500,00	6 477,22	16 366,30	2 595,82	13 465,70
Foyer Les Graviers	79 219,58	11 700,00	4 679,19	12 066,72		107 665,49
SAVS	2 752,17					2 752,17
Foyer intégré Neuilly	-5 828,38	4 300,00	-2 230,57		2 792,70	-966,25
Foyer Intégré Suresnes	20 338,78	13 125,00	693,27		5 856,65	40 013,70
<b>Résultats sous tutelle</b>	<b>129 205,49</b>	<b>-18 579,00</b>	<b>-292,26</b>	<b>28 433,02</b>	<b>28 475,96</b>	<b>167 243,21</b>
<b>TOTAL</b>	<b>157 188,86</b>	<b>-18 579,00</b>	<b>-292,26</b>	<b>28 433,02</b>	<b>28 475,96</b>	<b>195 226,58</b>

## Annexe

II NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN ACTIFActif immobilisé :

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

IMMOBILISATIONS	Solde 01/01/2013	Augmentations 2013	Diminutions 2013	Vrt poste à poste	Solde 31/12/2013
<b>* Incorporelles</b>					
Frais d'établissement	83 244	-	-	2 360	80 884
Autres postes d'immo	35 402	19 231	-	-	54 633
<b>* Corporelles</b>					
Terrain	225 872	-	-	-	225 872
Construction	6 880 658	44 193	-	-	6 924 851
Installations techniques et générales	1 002 848	62 602	5 060	-	1 060 391
Matériel de transport	1 428 504	122 108	108 615	-	1 441 997
Matériel de bureau et informatique	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	3 961	-	-	3 961
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>* Financières</b>					
Autres participations	-	420 000	-	-	420 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immo financières	15 652	24	-	-	15 675
<b>TOTAL</b>	<b>9 672 180</b>	<b>672 119</b>	<b>113 675</b>	<b>- 2 360</b>	<b>10 228 264</b>

## Annexe

Les mouvements des amortissements sont les suivants :

AMORTISSEMENTS	Solde 01/01/2013	Augmentations 2013	Diminutions 2013	Vrt Poste à poste	Solde 31/12/2013
<b>* Incorporelles</b>					
Frais d'établissement	76 739	1 556	-	2	78 294
Autres postes d'immo	32 380	17 972	-	-	50 351
<b>* Corporelles</b>					
Terrain	-	-	-	-	-
Construction	2 532 775	239 774	-	-	2 772 549
Installations techniques et générales	775 864	68 418	3 495	269	841 056
Autres immo.corporelles	1 085 765	103 778	102 015	2 704	1 090 232
<b>TOTAL</b>	<b>4 503 519</b>	<b>431 499</b>	<b>105 511</b>	<b>2 972</b>	<b>4 832 482</b>

Etat des créances

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE		
		A - 1 AN	>1 AN <= 5 ANS	> 5 ANS
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Créances rattachées à des participations	420 000			420 000
Prêts (1)				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières	15 675			15 675
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stock et encours	8 787	8 787		
Avances et acomptes sur commandes	2 448	2 448		
Redevables et comptes rattachés	1 064 296	1 064 296		
Autres créances	184 286	184 286		
Valeurs mobilières de placement	3 123 273	3 123 273		
Disponibilités	2 621 109	2 621 109		
Charges constatées d'avance	38 146	38 146		
<b>TOTAL</b>	<b>7 478 020</b>	<b>7 042 345</b>		<b>435 675</b>
<b>(1) MONTANTS :</b>				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

Comptes de régularisation actif :

Charges constatées d'avance

38 146 €

## Annexe

III. NOTES SUR LE BILAN PASSIFLes fonds Propres , provisions et fonds dédiés :

FONDS PROPRES	Solde 01/01/2013	Augmentations 2013	Diminutions 2013	Vrt Poste à Poste	Solde 31/12/2013
* Fonds Assoc.sans droit de reprise	3 221 898	-	-	- 33 349	3 188 550
* Fonds Assoc. avec droit de reprise	1 314 485	-	-	-	1 314 485
* Exc. affectés à l'investissement	514 414	-	-	- 70 964	443 450
* Réserves de compensation	162 157	-	-	100 475	262 631
* Autres réserves	461 348	-	-	-	461 348
* Réserve de trésorerie	226 990	-	-	-	226 990
* Report à nouveau	- 194 383	-	-	18 022	- 176 361
* Résultat ss contrôle de 1/3 financiers	694 283	-	-	- 23 432	670 851
* Résultat de l'exercice	- 64 019	259 765	80 014	41 457	157 189
* Subventions investissements	34 846	-	5 984	-	28 862
* Provisions réglementées	1 150 994	155 695	52 976	- 54 502	1 199 211
<b>TOTAL</b>	<b>7 523 013</b>	<b>415 459</b>	<b>138 974</b>	<b>- 22 293</b>	<b>7 777 205</b>

## Annexe

PROVISIONS ET FONDS DEDIES	Solde 01/01/2013	Augmentations 2013	Diminutions 2013	Vrt Poste à poste	Solde 31/12/2013
* Provisions réglementées	1 150 994	155 695	52 976	- 54 502	1 199 211
* Provisions Risques & Charges					
151	-	-	-	-	-
153	61 676	34 808	-	77 367	173 851
157	2 145	-	-	-	2 145
158	251 582	37 794	33 135	- 146 907	109 333
* Provisions pour dépréciation	-	7 660	-	-	7 660
* Provisions pour fonds dédiés	79 562	7 984	1 662	-	85 884
<b>TOTAL</b>	<b>1 545 959</b>	<b>243 940</b>	<b>87 774</b>	<b>- 124 042</b>	<b>1 578 084</b>

Détail des provisions réglementées :	
* Réserve de trésorerie	65 273
* Différence réalisation actif	173 196
* Prov Regl pour renouv immo	940 710
* Amortissements dérogatoires	20 032
<b>Total</b>	<b>1 199 211</b>
Détail des provisions pour Risques & Charges :	
* Financement Travaux	2 145
* Départ retraite	173 851
* Autres charges	109 333
<b>Total</b>	<b>285 329</b>
Détail des provisions pour dépréciation :	
* Dépr.comptes clients	7 660
* Dépr.débiteurs divers	-
<b>Total</b>	<b>7 660</b>
Détail des provisions pour fonds dédiés :	
* Sur Subvention	17 329
* Sur Dons	68 555
<b>Total</b>	<b>85 884</b>

## Annexe

Etat des dettes :

ETAT DES DETTES	Montant BRUT	à 1 an au plus	à + 1 an et - 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts	1 654 967	90 979	411 054	1 152 934
Concours bancaires courants	412 346	412 346	-	-
Avances et acomptes	14 701	14 701	-	-
Redevables créditeurs	403 051	403 051	-	-
Fournisseurs	360 790	360 790	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 250 171	1 250 171	-	-
Autres dettes	182 713	182 713	-	-
Produits constatés d'avance	3 308	3 308	-	-
<b>DETTES</b>	<b>4 282 046</b>	<b>2 718 058</b>	<b>411 054</b>	<b>1 152 934</b>

Comptes de régularisation passif :

Produits constatés d'avance	3 308 €
Charges à payer	29 255 €

## Annexe

### AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

#### Rémunérations :

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, l'Association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'Association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Les salaires bruts versés aux trois personnes les mieux rémunérées par l'Association s'élèvent pour l'exercice 2013 à 161 118.05 euros.

#### Droit Individuel à la Formation :

La loi 2004-391 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 8 846.54 heures au 31/12/2013.

#### Indemnités de départ à la Retraite :

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués, charges sociales et fiscales comprises, à 173 851.39€ et figurent désormais dans le résultat de l'ensemble des structures.

Les indemnités de départ en retraite sont calculées au réel pour les personnes qui auront atteint 62 ans dans les 5 années à venir.

Le total des provisions retraite rejetées s'élève à 14 368.97€ et concerne l'ESAT Social Le Phare.

#### Autres engagements :

- Emprunt ESAT Les Ateliers du Phare :  
Emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier de 1 524 490€ en date du 31 décembre 1999.  
Inscription d'hypothèque conventionnelle en 1<sup>er</sup> rang sans concurrence sur les biens et droits sis à Nanterre (92) 85 à 91 rue Veuve Lacroix.
- Emprunt IME le phare  
Emprunt souscrit auprès de la Société Générale de 1 060 000 € en date du 19 mai 2006.  
Inscription d'hypothèque de premier rang sur l'immeuble situé 11 rue des poissonniers 92 Neuilly-sur-Seine.

#### Contributions volontaires :

29 bénévoles ont participé aux activités de l'APEI de NEUILLY au cours de l'exercice 2013, à hauteur de 5 815 heures, valorisées 290 267€ charges comprises.



**Annexe****Honoraires Commissaire aux Comptes :**

Dans le cadre de ses obligations légales, l'Association APEI La Maison du Phare a recours à un cabinet de Commissariat aux Comptes dont les honoraires pour l'exercice 2013 se sont élevés à 20 574 €.